

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-459 DU 20 SEPTEMBRE 2000

Chargeant Monsieur Joseph H. GNONLONFOUN,
le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la
Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de
Madame Ramatou BABA-MOUSSA, Ministre de la
Protection Sociale et de la Famille pour compter du 18
au 27 septembre 2000

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** La Proclamation, le 1^{er} Avril 1996, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- Vu** Le Décret n° 99-309 du 22 Juin 1999 portant Composition du Gouvernement ;

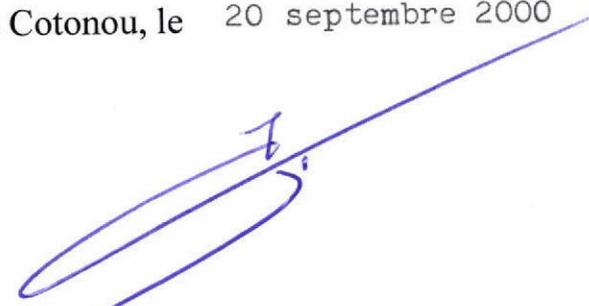
DECRETE

Article 1^{er} : Pendant la période d'absence de Madame **Ramatou BABA-MOUSSA**, Monsieur **Joseph H. GNONLONFOUN**, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre de la Protection Sociale et de la Famille pour compter du 18 au 27 septembre 2000.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 septembre 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6-AN 4-CS 2-CES 2-HAAC 2-MFE-MF 4-SGG 4
AUTRES MINISTERES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JORB 1.